

ActuaCité

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF

N°83

OCTOBRE 2012



L'offre de logements renforcée

VIE DE LA CITÉ



P.8 Rentrée scolaire
2012-2013

VIE DE LA CITÉ



P.6 Le respect de
l'environnement :
l'affaire de tous

SPORT



P.9 Les associations et
clubs sportifs vous
attendent !

CULTURE



P.10 L'exposition
Dechenaud entame
la saison culturelle





La rentrée scolaire donne le signal de la reprise de toutes les activités périscolaires et extrascolaires sportives, culturelles ou ludiques. Bref, tous les secteurs associatifs sont "sur le pont".

La variété de ces domaines d'activité, la dynamique des associations, l'engagement des bénévoles constituent l'une des richesses de notre ville et j'en remercie tous les acteurs.

Un tout autre sujet me préoccupe et je sais que beaucoup de nos concitoyens me rejoignent : c'est l'environnement général de notre ville.

L'interdiction depuis le début 2012 de l'utilisation de nombreux produits phytosanitaires se traduit par l'apparition d'herbes folles dont l'arrachage devient manuel, ce qui est impossible et incompatible avec la maîtrise nécessaire de nos dépenses. L'équilibre budgétaire est un impératif fort, d'autant plus dans la conjoncture actuelle.

Il faut donc faire preuve d'imagination, de partenariat et de solidarité.

Une démarche citoyenne consiste déjà à ce que chaque riverain procède à l'arrachage des quelques herbes qui se développent devant chez lui. Quelques-uns le font, il serait judicieux que cette attitude se développe. Je note par ailleurs que ce geste répond tout simplement à la réglementation générale.

Pour l'imagination, ma collègue Patricia Matard, adjointe en charge de ce domaine, et moi-même sommes tout à fait ouverts aux suggestions que chacun pourrait apporter. Il y a plus d'idées quand on travaille ensemble.

Tous amicalement

 Jean-Marie Masson
 Maire



VIE DE LA CITÉ

- 3 Rentrée scolaire 2012-2013
- 4 Voiries urbaines
- 5 Concours des Maisons fleuries
- 6 L'entretien des espaces verts : l'affaire de tous
- 8 104 nouveaux logements à Saint-Aubin
- 12 Le carnet Saint-Aubinois

JEUNESSE

- 4 Opération "Nettoyons la Nature" à l'école élémentaire Marcel Touchard
- 9 Séjour des jeunes du Point Virgule à Valloire

SPORT

- 4 Inauguration du pas de tir animalier des Archers du Quesnot
- 9 Les travaux de la nouvelle ALS se terminent

CULTURE

- 9 Exposition Femmes à l'oeuvre
- 10 Exposition Pascal Dechenaud
- 10 Ateliers d'artistes
- 11 La sélection de la Médiathèque
- 12 L'agenda Saint-Aubinois

RENTÉE SCOLAIRE 2012-2013

Reprise des activités périscolaires et extrascolaires

1 240 écoliers et collégiens ont repris le chemin de leurs établissements scolaires le 4 septembre dernier. Pour accompagner cette reprise, la municipalité propose aux jeunes diverses activités périscolaires et extrascolaires :

► Garderie et accompagnement scolaire

Un service de garderie est mis en place dans les différents établissements scolaires maternels et élémentaires de la commune. Le matin, l'accueil est assuré de 7h15 à 8h20 (école maternelle Maille et Pécoud et école élémentaire Paul Bert - Victor Hugo) et de 7h30 à 8h20 (écoles maternelles et élémentaires des groupes scolaires Marcel Touchard et André Malraux). Le soir, l'accueil est assuré de 16h30 à 18h dans les écoles maternelles et de 16h30 à 17h45 dans les écoles élémentaires.

La ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf propose également un service d'accompagnement scolaire de 16h30 à 18h30 s'adressant aux enfants du CP au CM2 et dont l'objectif est d'aider l'enfant dans la réalisation de ses leçons et devoirs.

Ces services sont facturés 5€ par mois et par famille (facturation trimestrielle). Renseignements : Service Jeunesse - 02.35.81.75.52.

► Activités d'initiation sportives et culturelles

Les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires peuvent s'inscrire aux différentes activités culturelles et sportives proposés par le service jeunesse : jeux de société, arts plastiques, théâtre, découverte de la musique et du chant, judo, danse ou encore, percussions.

Détail/horaires : Service Jeunesse 02.35.81.75.52.

► Loisirs et séjours

Concernant les loisirs des jeunes Saint-Aubinois, nous vous rappelons que l'accueil de Loisirs L'Escapade est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires aux enfants scolarisés (3-16 ans). Les adolescents peuvent quant-à-eux profiter des activités proposées par l'ALS, structure jeunesse 11-17 ans, en semaine après les cours et pendant les vacances scolaires.

Renseignements, inscriptions : Service Jeunesse (02.35.81.75.52).

Concernant les séjours d'hiver, à noter les deux prochains séjours "ski" à La Toussuire (Savoie), programmés du 15 au 23 février 2013, l'un pour les 6-12 ans, le second pour les 13-17 ans de 20 places chacun.

Inscriptions le 15 octobre en vous rendant au Service Jeunesse.

Enfin, les nombreuses associations locales vous proposeront tout un panel d'activités culturelles, sportives et de loisirs.

Liste des associations Saint-Aubinoises disponible auprès du Service Culturel ou sur le site internet de la ville (www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr).

Atelier Arts plastiques

Parmi les activités proposées par la Ville, l'atelier "Arts plastiques" attire chaque année une douzaine d'enfants. Cet atelier est animé par Isabelle Zéo, artiste rouennaise diplômée de l'école d'art de Cergy Pontoise. Au cours de ces séances, les enfants abordent de façon ludique les différentes techniques de peinture, l'harmonie des couleurs, le travail à partir de différentes matières. Les réalisations des enfants ayant participé à cet atelier en 2011-2012 sont actuellement exposées à l'accueil de loisirs l'Escapade. On peut y découvrir de nombreuses créations : des peintures surréalistes, des pastels, des collages, des "paintings", ou encore, des œuvres "à la manière de..." (Jackson Pollock notamment).



Exposition visible tous les mercredis de 8h30 à 17h30 jusqu'au 21 novembre

Effectifs scolaires

Total écoles maternelles 318

- Maille-Pécoud 135
- Marcel Touchard 69
- André Malraux 89
- Saint Joseph 25

Total écoles élémentaires 510

- Paul Bert - Victor Hugo 206
- Marcel Touchard 122
- André Malraux 126
- Saint Joseph 56

Collège Arthur Rimbaud 412

Total général 1240



VOIRIES URBAINES

Allier développement durable et baisse des coûts

Le budget consacré à l'entretien et la création de voirie représente de lourdes sommes pour les collectivités. La ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf compte une quarantaine de kilomètres de voirie (voiries communales, départementales et privées). Les interventions sont régulières : réparation de trous dans la chaussée, rénovation de voiries anciennes, interventions sur les canalisations, création des voies dans le cadre des opérations de renouvellement urbain, ... S'il est difficilement possible d'en réduire le nombre pour des raisons évidentes de sécurité et d'accès, les recherches d'économies peuvent porter sur les techniques utilisées.

C'est dans ce cadre que l'organisation professionnelle Cimbeton (Centre d'information sur le ciment et ses applications) proposait une convention réunissant les représentants des collectivités territoriales, entreprises, architectes et bureaux d'études le 27 septembre dernier. Au centre des interventions, le thème des "liants hydrauliques".

Cette technique, encore sous utilisée, a pour but de conserver les matériaux excavés pour les réutiliser sur place. Concrètement, un rouleau déstructure le corps de chaussée, un broyeur intégré concasse les matériaux pour en faire des granulats. Les liants hydrauliques y sont alors mélangés pour régénérer le matériau d'enrobé qui est ensuite redéposé sur la



A l'affût de technologies innovantes pouvant amener des économies, la ville de Saint-Aubin accueillait cette année le congrès de l'organisation Cimbeton qui réunissait 70 techniciens normands.

chaussée. Cette technique, utilisable principalement sur de grandes sections de voirie, présente des avantages : économie de matériaux nobles, moins d'allers et venues d'engins de transport, moins de déchets, une remise en service des voiries plus rapides, un bilan carbone moins élevé, ... Au final, une réelle économie financière et un plus pour l'environnement.

Cette technique a notamment été utilisée à Saint-Aubin lors des travaux de réfection de la rue Raspail en 2009. Pour cette opération, l'économie réalisée était alors de près de 20% par rapport à une technique traditionnelle.

PROJET D'ÉCOLE

Opération "Nettoyons la Nature"

Pour la deuxième année consécutive, les 122 élèves de l'école élémentaire Marcel Touchard ont participé à l'opération "Nettoyons la Nature". Les élèves, accompagnés par leurs enseignants et une trentaine de parents, ont nettoyé les abords de l'école et le Bois Landry. Les élèves, très motivés par l'enjeu, ont récolté toutes sortes de déchets et empli allégrement les sacs poubelle prévus à cet effet. Ils ont également trié certains des déchets et déposé le verre dans les containers.

Cette manifestation entre dans le cadre du projet d'école visant à sensibiliser les élèves, les parents et les habitants à la nécessité de préserver notre environnement au quotidien. Les élèves sont ainsi invités à trier les déchets à l'école (récupération de piles, de cartouches d'imprimantes, les papiers et cartons, composteur avec les déchets végétaux de la cuisine, etc...).

Nul doute que cette manifestation restera dans la mémoire des éco-citoyens de l'école.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

39 Saint-Aubinois récompensés

Le 18 septembre dernier, Patricia Matard, adjointe au Maire en charge de l'environnement, entourée de la municipalité, recevait les 39 Saint-Aubinois inscrits au concours des Maisons Fleuries pour la remise des récompenses.

39 Saint-Aubinois, répartis dans 3 catégories (maisons, balcons-fenêtres, balcons-terrasses) ont participé cette année au concours des Maisons Fleuries. Malgré une météo peu clémente, les jardiniers n'ont pas démerité et la qualité

des travaux réalisés a été très appréciée du jury. L'adjointe au Maire a précisé que, lors du passage du jury en juillet, des remarques ont été faites concernant un relâchement dans l'entretien des espaces verts municipaux. "Bien sûr, cela ne m'a pas fait plaisir" explique l'adjointe, "mais le fait de ne plus employer de produits phytosanitaires, de remplacer certains espaces autrefois fleuris mais d'un coût d'entretien élevé par des espaces engazonnés, les averse suivies d'un rayon de

soleil : tout cela concourt à une pousse plus rapide des mauvaises herbes. Les différentes réunions avec les équipes des espaces verts menées ces derniers mois doivent nous permettre de retrouver un environnement qui sera, certes différent, mais agréable et propre, en restant dans la ligne budgétaire fixée. Nous avons des collaborateurs très professionnels, qui ont de bonnes idées et qui sont motivés pour les voir se concrétiser. Je suis certaine que nous sommes sur la bonne voie."



Les lauréats 2012

Catégorie "Maison" : 1^{er} : M. et Mme Jean-Claude LALONDE ; 2nd : M. et Mme Jean-Pierre PATTEY ; 3^{ème} : M. et Mme Jean-Pierre CHUPIN ; 4^{ème} : M. Pierre LE MIGNOT ; 5^{ème} : M. et Mme Pierre JEANNET ; 6^{ème} : Mme Jacqueline GRISEL ; 7^{ème} : Mme Claudine ACHER ; 8^{ème} : Mme Paulette HEDOUIN ; 9^{ème} : Mme Nadia LEVREUX ; 10^{ème} : M. et Mme Jacky DUTOT ; 11^{ème} : M. et Mme Albert CAUCHOIS ; 12^{ème} : M. et Mme Robert DEVENON ; 13^{ème} : Mlle Martine HEDOUIN ; 14^{ème} : Mme Jeannine VAUDANDAINE ; 15^{ème} : Mme Claudine PIEDELIEVRE ; 16^{ème} : Mme Danielle DEHORS ; 17^{ème} : M. et Mme Stéphane LUCAS ; 18^{ème} : Mme Françoise PIEDELEU ; 19^{ème} : M. et Mme Samuel DIHL ; 20^{ème} : Mme Eliane CAVÉ ; 21^{ème} : Mme Josiane BEDANNE ; 22^{ème} : Mme Catherine LECHÉVALLIER ;

Catégorie "Balcon-Fenêtre" : 1^{er} : Mme Françoise NEVEU ; 2nd : Mme Bernadette DELABARRE ; 3^{ème} : Mme Marie-Claire MARCOT ; 4^{ème} : Mme Sylviane LEMARIÉ ; 5^{ème} : Mme Catherine ANDRIEUX ; 6^{ème} : M. Jean-Claude PILLEUR ; 7^{ème} : Mme Liliane HIBRY ; 8^{ème} : M. Gilles VIGOR ; 9^{ème} : Mme Josette POIRON ; 10^{ème} : Mme Valérie CHUPIN ; 11^{ème} : Mlle Armelle LEBLOND ; 12^{ème} : Mme Simone BOURDET ;

Catégorie "Balcon-Terrasse" : 1^{er} : Mme Janine SURMONT ; 2nd : Mme Danielle QUIMBEL ; 3^{ème} : M. LESUEUR et Mlle PETEL ; 4^{ème} : Mme Isabelle MEUNIER ; 5^{ème} : M. LIEHN et Mme THOMAS.

A noter : M. Jean-Claude Lalonde a reçu le "Prix d'Honneur" décerné par le Département de la Seine-Maritime et Mme Janine Surmont le "Prix Encouragements" lors du concours départemental des Maisons Fleuries.

Concours des Maisons illuminées

Nous vous rappelons qu'à l'approche des fêtes de fin d'année, les habitants et commerçants de Saint-Aubin sont invités à participer au "Concours des Maisons Illuminées". Inscription en mairie du 1^{er} novembre au 1^{er} décembre.



En signe de soutien à la campagne de mobilisation contre le cancer du sein "Octobre Rose", la fontaine de l'Hôtel de Ville sera éclairée en rose tout au long du mois d'octobre. Rappelons que cette campagne menée par La Ligue contre le Cancer a pour but de sensibiliser les femmes de 50 à 74 ans sur ce sujet et de les inviter à participer au dépistage national.

L'entretien des espaces verts : l'affaire de tous

Depuis plusieurs mois, la qualité de l'entretien de la ville est l'objet de discussions. La nécessité de mettre en place une nouvelle gestion des espaces communaux, bien qu'expliquée par les élus saint-aubinois qui doivent composer avec un budget resserré et une réglementation renforcée, a du mal à être intégrée par la population qui souhaiterait que partout, la nature soit maîtrisée, que l'entretien soit quasi-journalier. Difficile à envisager lorsque le service des espaces verts est composé de douze agents, celui de la voirie, de quatre agents et qu'une partie de leur temps est occupée à compenser de mauvais comportements citoyens.

► Répondre à la réglementation environnementale

Les produits phytosanitaires représentent un important risque pour la santé humaine et l'environnement (encart 1) d'où le renforcement de la réglementation. L'arrêté dit "fossé" de janvier 2012 (encart 2) a étendu l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité des points d'eau. Cet arrêté a donc conduit les communes à adopter des modes de traitements alternatifs, en ayant recours à des méthodes traditionnelles ou des solutions préventives telles que le paillage, le balayage des caniveaux, les plantations et l'engagement adapté au lieu d'implantation, ... Des solutions qui, il faut en être conscient, n'ont rien d'aussi radical et efficace qu'un traitement chimique.



L'espace herbeux à proximité du rond point des rues de Freneuse et Jean Jaurès a été remplacé par des vivaces bordées de paillage, un massif plus économique en entretien.

► Maîtriser le budget

Depuis les trois dernières années, le contexte de maîtrise des dépenses budgétaires et d'augmentation raisonnée des impôts prélevés par la commune ont conduit à une forte réduction des sommes allouées à l'entretien des espaces verts publics qui représentent, rappelons-le, 80 hectares. Si le service municipal des espaces verts, composé de 12 agents, a longtemps bénéficié de l'appui d'entreprises extérieures, les interventions de ces dernières ont été réduites de 75% en 3 ans, dégageant quelque 100 000 euros d'économie. Parallèlement, les incivilités ne cessent d'augmenter : dépôt de débris sur la voie publique, déjections canines jonchant les trottoirs, bords de Seine parsemés des restes de feux de camps et débris divers, dépôts d'encombrants en pleine nature, manque d'entretien des espaces privés... Difficile dans ce contexte d'être partout à la fois.



Zones urbaines ou naturelles, les dépôts de déchets sauvages se multiplient.

Les produits phytosanitaires : un risque important pour la santé humaine et l'environnement

La contamination par les pesticides peut provenir d'une exposition directe (pour les utilisateurs professionnels et les particuliers pour l'entretien des jardins et potagers) mais également indirecte (contamination du sol avec le dépôt du produit, de l'air extérieur et intérieur, de l'eau de surface et souterraine, et de l'alimentation (eau, végétaux et animaux). Cette contamination indirecte est donc susceptible de concerner l'ensemble de la population. L'utilisation des produits phytosanitaires pour traiter les espaces publics (trottoirs bordant les espaces publics, jardins publics, cours d'immeubles, terrains de sport, cimetière, ...) a donc été suspendue à Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

Pour en savoir plus : Vous trouverez de nombreuses informations sur le site de la Délégation InterServices de l'Eau de la Seine-Maritime. Autre piste, l'étude réalisée par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île de France présente de manière synthétique les risques et mesures en milieu urbain (http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_672/Produits_phytosanitaires_Risques_pour_l'environnement_et_la_sante_avec_signets.pdf)

► Rendre à chacun ses responsabilités

Tous les espaces publics ne répondent pas de l'entretien des services communaux. Chaque propriétaire (particulier, entreprise, bailleur social, administration...) ou occupant (personne physique, association...) est en charge d'assurer la propreté et la sécurité de sa propriété et de toute la largeur du trottoir situé en bordure de sa propriété.

Ainsi, les propriétaires riverains ou occupants doivent maintenir le trottoir en bon état de propreté sur toute la largeur de la propriété. Il leur incombe par conséquent d'enlever les herbes situées sur le trottoir, de procéder au ramassage des feuilles mortes, de procéder à l'élagage des haies, arbres, et autres plantations dépassant sur la voie publique, de dégager un passage permettant le croisement de deux piétons lors de chutes de neige et, par temps de verglas, de s'assurer que le revêtement n'est pas glissant (le cas échéant, de mettre du sel ou du sable pour faciliter le passage des piétons). Les saletés déplacées ne doivent pas être mises dans le caniveau mais ramassées et traitées comme les autres déchets.



Le mur de cette propriété privée est mitoyen au domaine public. La législation impose notamment au propriétaire d'assurer l'entretien du trottoir sur toute sa longueur (arrachage des mauvaises herbes, ramassage des feuilles mortes, sablage ou salage par temps de verglas...), d'assurer l'élagage des arbres et de la végétation ou encore de s'assurer de la stabilité de l'ouvrage.

Concernant les résidences, l'entretien de leurs espaces est à la charge du propriétaire ou de la co-propriété (résidences privées ou résidences de bailleurs sociaux). Concernant les équipements sportifs, selon les accords, l'entretien incombe soit au propriétaire (privé, collectivité...) soit à son locataire (club, association...)

Concernant la propreté générale de la ville, la loi impose à chacun certaines règles. Parmi celles-ci, rappelez que l'abandon de débris sur la voie publique est interdit et, aux propriétaires d'animaux domestiques, que les déjections animales sont interdites sur la voie publique en dehors des éventuels endroits aménagés pour les recevoir (toute déjection devant être immédiatement ramassée par le gardien de l'animal).

Ces dispositions figurent en détail dans l'arrêté municipal DGS 2011 / 0069 "Salubrité, sécurité et propreté de la Ville" du 11 octobre 2011, consultable en mairie ou sur le site internet de la ville (rubrique "Vie pratique - Règles de bon voisinage").

► Définir les priorités

La ligne budgétaire fixée, les réglementations posées, les élus saint-aubinois ont dû composer et définir les priorités. Les espaces verts communaux ont donc été classés en différentes catégories afin de définir pour chacun un type et une fréquence d'entretien, tout en prenant en compte le développement de la biodiversité. Au fil des mois et des remarques, ce qu'on appelle la "gestion différenciée des espaces verts communaux" s'affine pour répondre au mieux aux attentes des riverains. Les lieux à forte fréquentation dont l'entretien est de la responsabilité de la municipalité feront l'objet d'une plus grande vigilance.

Reste une réalité : la fin de l'usage des pesticides en ville et les moyens humains et financiers communaux ne permettant pas de s'occuper de chaque brin d'herbe folle, chacun devra apprendre à composer avec un espace public différent, assumer ses obligations et adopter une plus grande tolérance de la "flore spontanée".

Arrêté dit "fossé" étendant l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité des points d'eau

Dans l'objectif de préservation de la qualité des eaux souterraines via la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, cet arrêté signé le 24 janvier 2012 par le préfet de Seine-Maritime vient compléter les arrêtés ministériels des 12/09/06 et 27/06/11. Mesures prises par cet arrêté :

- L'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire est interdit sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égoût.
- L'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire est interdit sur et à moins de un mètre du réseau hydrographique secondaire : fossés, mares, bétoires, marnières, cours d'eau, collecteurs et bassins d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages même à sec, n'apparaissant pas sur les cartes IGN 1/25 000^e ou non recensés par l'arrêté préfectoral du 09/08/07.

Ces dispositions concernent l'ensemble de la population.

Arrêté consultable en mairie ou sur internet à http://dise.seine-maritime.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_prefectoral_24_01_2012_cle894571.pdf

RENOUVELLEMENT URBAIN

104 nouveaux logements à Saint-Aubin

Les derniers programmes de construction publics et privés qui viennent de s'achever portent à 104 le nombre de nouveaux logements sur le territoire communal.

► Résidence du 43 rue Jean Jaurès

Les locataires des 4 logements construits au 43 rue Jean-Jaurès viennent d'emménager. Les logements de ce petit collectif construit par la SA HLM d'Elbeuf offrent de belles pièces de vie, orientées plein sud avec vue sur la Seine.

Parallèlement à cette construction, la contre-allée bordant la rue Jean-Jaurès a été réaménagée : afin d'assurer la sécurité du cheminement piéton et automobile, cette voie a été mise en sens unique de circulation.



► Résidence de la rue Gambetta

Les locataires des deux immeubles situés, l'un sur la rue Gambetta, l'autre en contrebas de la rue ont emménagé à la fin du premier trimestre. En plus des 19 logements réalisés par la SA HLM et de la réhabilitation d'une maison d'habitation, deux cases commerciales accueillent des services de proximité (*charcuterie - traiteur et salon d'esthétique*).

Afin de résoudre le problème de stationnement des résidents et des clients des commerces, la maison située au 25 rue Gambetta vient d'être démolie afin d'accueillir un parc de stationnement de 7 places.

A noter : Dans le même quartier, place du Docteur Pain, était envisagée la construction de 6 logements. Compte-tenu de l'importance du coût du foncier pour la réalisation de ce projet, ce ne sont que 3 ou 4 logements qui verront le jour sur l'emprise des anciennes constructions des 3, 5 et 7 place Pain.

► Résidence "Les Catalpas", rue de Freneuse

Les travaux de reconversion du bâtiment ancien ayant appartenu à la Congrégation du Sacré Cœur, au niveau du 130 rue de Freneuse, sont achevés. Ce bâtiment, entièrement rénové par la SA HLM d'Elbeuf, conserve tout son caractère architectural. Les locataires des 18 logements (de T2 à T4) emménageront fin octobre-début novembre.



► Résidence "Les Boucles de Seine"

Cette opération située rue Voltaire, allie un promoteur privé (SCI Les Boucles de Seine) et un bailleur social (Habitat 76). A terme cette résidence offrira 64 logements en maisons jumelées et petits collectifs, en accession et/ou en location.



► ZAC des Hautes-NOVALES

Les premiers habitants des maisons pavillonnaires du lotissement des Hautes Novales (rues Richter et Newton) ont emménagé. Rappelons que ce projet comprend treize parcelles à bâtir et la construction par la SA HLM d'Elbeuf de trois petits collectifs de dix logements en accession et vingt-deux logements locatifs. La ZAC comprendra en plus des logements une zone d'activités qui accueillera quelques commerces de proximité, des activités économiques à dominante médicale ainsi qu'une maison de retraite médicalisée construite par le Centre Hospitalier.

ESPACE POINT VIRGULE

Séjour à Valloire

Cet été, sept jeunes de l'espace Point-Virgule ont pu profiter des plaisirs de la montagne lors d'un séjour intense à Valloire, au pied du mythique col du Galibier. Ces vacances ont été principalement axées sur la découverte de la montagne sous tous ses aspects. Au programme : randonnées, canyoning, mountain board, via ferrata, natation, cinéma, bowling...



Les jeunes ont également pu découvrir la Savoie et ses grandes variétés de paysages ainsi que les villes des alentours telles qu'Albertville, Annecy ou Chambéry.

LES ARCHERS DU QUESNOT

Un pas de tir animalier

Archers, jeunes et adultes, et élus, maire et adjoints, étaient au rendez-vous pour l'inauguration du "pas de tir animalier" mis en place par l'association des Archers du Quesnot.

Seul pas de tir animalier de l'agglomération, l'équipement propose 8 cibles dont 5 en "tir 3D" (animaux) et 3 cibles en "tir nature" (blasons), placées à des distances allant de 10 à 30 mètres.



La construction du pas de tir a été réalisée par les bénévoles du club.

Parmi les participants à cette manifestation, à noter la présence des archers de la section "Sport Adapté".

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Les travaux de la nouvelle ALS se terminent

Les travaux de construction de la nouvelle structure jeunesse "12-17 ans" sont en voie d'achèvement. Suite aux retards d'interventions de différentes entreprises, les aménagements intérieurs ne se termineront que mi-octobre. Les adolescents devront patienter encore quelques semaines avant le transfert de l'ALS dans ses nouveaux locaux, le déménagement ne pouvant être opéré comme prévu pour les vacances d'automne.



Femmes à l'œuvre



Le service culturel accueillait Marie Christine Robillard et Ann Souï pour l'exposition "Femmes à l'œuvre" du 12 mai au 3 juin dernier.



Le public a répondu en nombre à l'invitation au rêve lancée par les deux artistes et s'est laissé séduire par les peintures de Marie Christine Robillard et les figurines en terre cuite d'Ann Souï, mélange de poésie, d'humour, de douceur, de passion et de joie de vivre. Une exposition pleine de surprises qui montre bien, comme le soulignait Eliane Guillemare, adjointe à la culture, que "le monde de l'art n'est pas réservé aux hommes".

EXPOSITION PASCAL DECHENAUD

Portraits, délire et intuition

Le service culturel vous propose une exposition de Pascal Dechenaud, artiste plasticien havrais, jusqu'au 14 octobre prochain.

L'artiste expose une cinquantaine de créations, une rétrospective sur dix ans de travail, offrant au public des œuvres d'une grande variété.



Pour sa série "Histoire de containers", Pascal Dechenaud utilise la technique d'intrusion, paraffine et métal incrustés dans la résine.



On trouve ainsi parmi ses œuvres des univers très différents : portraits de famille, sculptures en cire, candélabres, univers suspendus ou encore, de belles "Histoires de containers". Peinture à l'huile et acrylique, paraffine sur bois, alliages de bronze, de paraffine et de résine : les techniques et matériaux sont à la fois variés et innovants.

Exposition à découvrir à la Salle d'exposition de la Congrégation du Sacré Cœur jusqu'au 14 octobre.



Eliane Guillemare, adjointe à la culture, et Pascal Dechenaud

ATELIERS D'ARTISTES

Les artistes ouvrent leurs portes

Les artistes Saint-Aubinois ouvraient la porte de leurs ateliers le week-end des 29 et 30 septembre derniers dans le cadre de la manifestation organisée par la CREA. L'occasion d'aller à la rencontre des artistes locaux.

Les Hauts du Couvent

Le collectif d'artistes "Les Hauts du Couvent" (nom venant de leur atelier, situé sous les toits de la Congrégation du Sacré Cœur) ouvrait les portes de son atelier fin septembre. Près de 80 visiteurs ont pu apprécier tout au long du week-end la centaine de toiles présentées, fruit du travail d'une quinzaine d'artistes exposants.



Les 25 peintres membres du collectif se retrouvent le lundi après-midi dans cet atelier très lumineux. Au cours de ces séances libres, chacun travaille sa technique d'après photo, portrait, nature morte ou selon son imagination.



Vally Saunier

Vally Saunier ouvrait son atelier les 29 et 30 septembre derniers. L'occasion pour cette artiste d'Art Singulier d'échanger avec ses visiteurs, d'expliquer son travail sur la matière, les techniques utilisées, son inspiration lors de la création de ses œuvres, de confronter l'interprétation que chacun, artiste et amateur d'art, peut avoir d'une œuvre. Un moment riche d'échanges.

Prochaines expositions de Vally Saunier : Portes ouvertes de l'Atelier Singulier mi-décembre (11 rue Léon Gambetta) - Exposition (Salle des Actes de Touville-la-Rivière de mi-décembre à mi-janvier) ; Marché de Noël (samedi 24 novembre - salle des fêtes de Saint-Aubin).

MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE

La sélection de la médiathèque

Dans le cadre du Prix des lecteurs en Seine, l'équipe de la Médiathèque L'Odyssée vous propose de découvrir les livres retenus pour cette 11^{ème} édition. A noter : cette année trois classes du collège Arthur Rimbaud participent au Prix des Lecteurs en Seine et rencontreront les différents auteurs dans les prochains mois.

Cavalier rouge : Edo

Elie ESSERIAM

"Je tue pour l'argent. Même si je touchais pas un radis, je le ferais pour le plaisir. Pour la gloire, j'ai envie de dire. Et puis, ça me permet de m'exercer..." Edo Halilovic, Cavalier rouge

La fin du monde est proche. Ils sont quatre jeunes de 17 ans. Ils sont les Cavaliers de l'Apocalypse. Edo est l'un d'entre eux. Ils n'épargneront que 144 000 âmes.

En ferez-vous partie ?

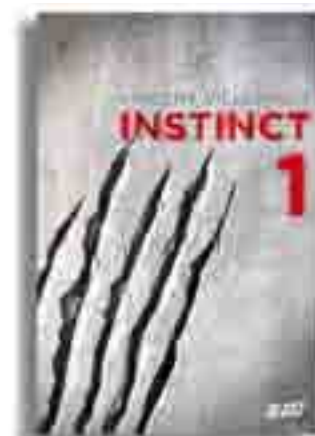


Les Dolce : la route des magiciens

Frédéric PETITJEAN

Les Dolce, cinq membres d'une famille de magiciens aux pouvoirs étonnants, sont les héros d'une comédie familiale, qui prend la forme d'un thriller politico-financier. Ils sont aux prises avec un groupe de sorciers dirigeant un trust immobilier qui entend s'appropriier les sous-sols de la planète pour l'usage exclusif d'une élite. Ce projet impitoyable, suppose la mise en servage de l'humanité ordinaire.

Seuls les Dolce sont capables de s'opposer à ce projet. Mais ils sont loin d'être au meilleur de leur forme...



Instinct

Vincent VILLEMENOT

Tim ne garde qu'un souvenir troublant de l'accident. Quand il a repris conscience, il était une bête féroce, avide de chasse et de sang.

A-t-il rêvé ?

Ce n'est pas l'avis du professeur McIntyre, psychiatre singulier, qui l'emmène dans son institut de recherche où vivent d'autres initiés, tous sujets à des métamorphoses

animales. C'est là que Tim Rencontre Shariff et surtout Flora, une jeune fille séduisante et insaisissable ...



Les Carcérales

Magali WIENER

La soirée s'annonce bien pour Rodrigues : fête de la musique, bière et rock'n'roll...

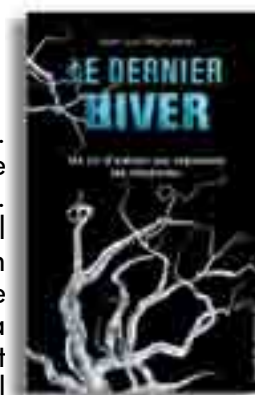
Et puis ce concert avec Aurélie, qui semble ne chanter que pour lui. Des regards qui s'échangent, l'alcool qui aide, des envies

plein les yeux... Une nuit qui tient ses promesses. Rodrigues est heureux. Jusqu'au lendemain matin, où le cauchemar commence : Aurélie l'accuse de viol...

Le dernier hiver

Jean-Luc MARCASTEL

2 035, 31° C en-dessous de 0. Depuis des années, le Crépuscule baigne Aurillac dans un ciel de sang. L'Hiver s'est installé, un hiver éternel qui dévore les terres et fige l'océan dans la banquise. La Malesève, cette armée de pins monstrueux, a mis à genoux la civilisation. Alors, devant la fin d'un monde, que reste-t-il d'autre que l'amour ? L'amour qui va pousser Johan à braver le froid et les pins pour retrouver sa bien-aimée, l'amour qui va pousser son frère, Théo, à lui ouvrir la voie, l'amour toujours qui incitera Khalid et la jolie Fanie à tout laisser derrière eux pour les suivre. L'amour est-il assez fort pour triompher de la Malesève et de ce qu'elle a fait des hommes ?



J'ai quinze ans et je ne l'ai jamais fait

Maud LETHIELLEUX

Capucine a une obsession : elle veut faire l'amour mais certainement pas avec les boutonneux de son âge. Non, elle pencherait bien plus pour François Martin, son prof d'histoire de 27 ans qui est si craquant. C'est loin d'être facile alors elle vit dans les fantasmes. De son côté, Martin, lui, ne pense qu'à jouer de la musique et il prépare avec son groupe son premier concert. Autour d'eux, les parents, les amis, les profs gravitent.



L'agenda des manifestations

Pour retrouver toute l'actualité de votre ville :
→ www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

→ VENDREDI 12 OCTOBRE 2012
Concert "Gospel For You"
- 20h30 - Chapelle,
Congrégation du Sacré Cœur

→ LES 13 ET 14 OCTOBRE 2012
Salon des Oiseaux LADO
Salle des Fêtes - de 10h à 12h
et de 14h à 18h

→ LUNDI 15 OCTOBRE 2012
**Permanence du Conseiller
d'architecture et urbanisme** - à
partir de 13h30 - Hôtel de Ville

→ VENDREDI 19 OCTOBRE 2012
**Réception des Nouveaux
arrivants** - 18h - Hôtel de Ville

Samedi 20 octobre, l'Association des
Sourds de France vous propose une
conférence sur l'Astronomie en LSF (14h)
et une pièce de théâtre "Cher M. Berthier"
(17h) - Congrégation du Sacré Cœur

→ MARDI 30 OCTOBRE 2012
Thé dansant du Comité des
Fêtes - 14h30 - Salle des Fêtes
- Orchestre Duo Guinguette

→ MERCREDI 31 OCTOBRE 2012
**Tournoi de Jeux spécial
Halloween** à partir de 15h
- Ludothèque La Toupie

→ MERCREDI 7 NOVEMBRE 2012
Mercredis-moi des histoires
pour les moins de 6 ans -
10h30-11h - Médiathèque

→ DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2012
**Commémoration de l'armis-
tice Première Guerre Mondiale**
- 10h - Place Jules Ferry



→ VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012
**Réception des médaillés du
travail** - 18h - Hôtel de Ville

→ VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012
**"Le Monténégro", "Peuples et
Images"** - 20h45 - Auditorium
EMDAE - Entrée libre

→ VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012
Séance du Conseil Municipal
- 18h - Hôtel de Ville

→ SAMEDI 24 NOVEMBRE 2012
**Signature des Contrats
Étudiants de Saint-Aubin**
- 10h30 - Hôtel de Ville

→ SAMEDI 24 NOVEMBRE 2012
Marché de Noël - 10h à 18h
- Salle des Fêtes - entrée libre

→ LUNDI 26 NOVEMBRE 2012
**Permanence du Conseiller
d'architecture et urbanisme** - à
partir de 13h30 - Hôtel de Ville

→ MARDI 27 NOVEMBRE 2012
Thé dansant du Comité des
Fêtes - 14h30 - Salle des Fêtes
- Orchestre Denis Joubert

→ SAMEDI 1ER DÉCEMBRE
Goûter & Colis des Aînés
- 14h30 - Salle des Fêtes

→ MERCREDI 5 DÉCEMBRE
Journée nationale du souvenir

→ DU 4 AU 7 DÉCEMBRE 2012
**Exposition des Dessins de
Noël** - Salle des Fêtes

→ MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2012
Mercredis-moi des histoires
pour les enfants de moins de
6 ans - 10h30-11h -
Médiathèque L'Odyssée

→ DU 8 DÉCEMBRE AU 13 JANVIER
**Exposition de peinture
Christophe Ronel** -
Congrégation du Sacré Cœur
-Entrée libre du vendredi à
dimanche de 14h à 18h

→ DU 15 DÉCEMBRE AU 6 JANVIER
Festival de Musique de Noël
- Congrégation du Sacré
Cœur, 130, rue de Freneuse
*Ouverture de la Billetterie début
novembre au Service culturel - Mairie*

Carnet

Bienvenue à

26.08 Johann PLINGUIER
31.08 Maellie DÉMARAIS DAJON
08.09 Nolan DELAHOULIÈRE
13.09 Idriss FABIGNON MEYER
16.09 Damien LOUE
16.09 Evan DEVILLERS
17.09 Mathys DUMARCHÉ
18.09 Sacha OLIVENCIA
20.09 Lyna KERBOUB
26.09 Cyrus BOULY

Mariages

24.08 Damien BAILLY
et Jennifer ARTU
08.09 Nicolas FLANDRIN
et Vanessa LANGLOIS
08.09 Bastien CRESSANT
et Claire FAISANT DE CHAMPCHESNEL
15.09 Xavier PEQUEGNOT
et Christelle HAGRON
29.09 Amadou COULIBALY
et Mariam M'BODJI

Noces d'or

29.09 M. et Mme François BÉCHEREL



Ils nous ont quittés

23.08 Auguste CAULIÈRE
24.08 Réjane TURQUETIT
26.08 Guy DURÉCU
08.09 Paul QUENNEVILLE
17.09 Serge TEURQUETY
24.09 Marie-Thérèse NOACK
27.09 Jacqueline POULAIN
28.09 Marguerite DUVALLET

INFOS PRATIQUES

→ **Mairie / Services Municipaux**
Hôtel de Ville
Esplanade de Pattensen - BP15
76410 SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF
Tél. 02.35.81.01.84.

*Ouvert du lundi au vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h30.
Permanence assurée le samedi matin
de 9h à 12h à l'administration
générale et au service de l'état-civil.*

→ **C.C.A.S.**
Hôtel de ville - Esplanade de
Pattensen - Tél. 02.35.81.96.66

Haltes-garderies

→ **La Câlinerie**
6, rue André Malraux
Tél. 02.35.87.50.12

*Du lundi au vendredi de 8h45 à
11h45 et de 13h30 à 17h30.*

→ **Le Jardin des Lutins**
19, espace des Foudriots
Tél. : 02.32.82.08.05

*Du lundi au vendredi de 8h45 à
11h45 et de 13h30 à 17h30 -
Journées continues : mardis et jeudis.*

→ **Accueil de loisirs L'Escapade**
10, rue Bachelet Damville
Tél. 02.35.77.54.78.

Mercredis et vacances scolaires

→ **Animation Loisirs et Sportive**
6, rue André Malraux
Tél. 02.35.81.75.52

*Pour les jeunes de 12 à 17 ans.
Tous les jours de 16h à 19h, le
mercredi de 14h à 19h et le vendredi
de 20h30 à 23h30. Vacances
scolaires : de 9h30 à 18h.*

→ **Espace Point Virgule**
3, rue des Feugrais
Tél. : 02.35.81.38.34.

*Pour les jeunes de 16 à 25 ans.
Du lundi au jeudi de 10h à 19h. Le
vendredi de 16h à 24h.*

→ **Médiathèque L'Odyssée**
11, espace des Foudriots
Tél. 02.35.78.13.93

*Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à
18h Samedi de 10h à 16h*

→ **Ludothèque La Toupie**
8, rue André Malraux.
Tél. 02.35.81.35.77

*Mardi, jeudi, vendredi : 15h30 - 18h ;
Mercredi : 10h - 12h et 13h30 - 18h.*

Vous n'avez pas reçu ActuaCité ?

En cas d'anomalie ou de
non distribution, merci de le
signaler au 02.35.83.01.84

ActuaCité

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF

Magazine bimestriel d'informations municipales
Esplanade de Pattensen - 76410 Saint-Aubin-les-Elbeuf
Tél. 02.35.83.01.84 - Fax. 02.35.87.96.09
www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

Directeur de la publication : Jean-Marie Masson
Responsable de la rédaction : Jean-Michel Pérol
Rédaction / Réalisation : Stéphanie Fermanel
servicecommunication@ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

Impression : Imprimerie Delatre & Fils
ISSN : 0999-8322 - **Tirage** : 4 100 exemplaires